

56
n° département

LIGNOL
commune



KERDUEL

adresse ou lieu-dit

PONTIVY
arrondissement

Guémené-sur-Scorff
canton

MANOIR

dénomination et titre de l'œuvre

35.01

matricule

Repérage

Carte I.G.N. échelle : 1/50 000 feuille : Bubry

Lambert : ~~2~~ X 185,40

Y 354,30

Cadastre année : section :
année : 1946 section : C 3

parcelle :

parcelle : 227

Propriétaire : Melle Guiomard - Pont-Scorff 56

Destination actuelle : exploitation agricole

Protection M.H. :

État de conservation :

Dossier établi le : 13.7.1967 par Boissé, Pavis, Hermon

revu le : 11.1974 par J.P. Ducouret

I. HISTORIQUE**1- EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) ./.****2- CONTEXTE HISTORIQUE**

Ce manoir est mentionné à partir de 1414.

3- CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

- Dépendance datée 1799.

- Puits daté 1838.

**4- DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENT
D'AFFECTION ./.**

II. DESCRIPTION

1- SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Manoir isolé, situé au sommet d'une colline dominant, à l'Ouest, la route de Guéméné à Saint-Caradec, au Sud le Scorff.

Cour rectangulaire, fermée à l'Est et au Sud par des dépendances, à l'Ouest, par un mur. Puits dans la cour.

2- MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Granite. Petit appareil irrégulier. Absence de revêtement.

3- PARTI GENERAL - PLAN - COUPES - ELEVATIONS INTERIEURES

Bâtiment à quatre corps de plan rectangulaire, dont un corps principal antérieur.

Le corps principal (A), orienté au Sud, avec sur sa façade postérieure une tour d'escalier dans oeuvre; mur de refend transversal au droit de la tourelle, déterminant deux pièces (proportions : 1/3, 2/3), rez-de-chaussée, étage, comble.

Le corps (B), en retour d'équerre sur le mur Nord du corps(A); pièce unique; rez-de-chaussée, étage, comble.

Le corps (C), dans l'alignement du corps (A), à l'Ouest, et de même profondeur que lui, mais plus élevé; rez-de-chaussée, étage et comble à surcroît; pièce unique.

Le corps (D), adossé au mur Nord des corps (A) et (C); pièce unique au rez-de-chaussée et au comble.

4- ELEVATIONS EXTERIEURES

- Elévation antérieure Sud.

Corps principal (A). Elévation sans ordonnance, peu ajourée; deux niveaux d'ouvertures :

- 2 portes et 1 fenêtre rectangulaire au premier niveau,

- 3 fenêtres au deuxième niveau, dont deux à meneau et

traverse en granite.

Cadran solaire en ardoise.

Corps (C). Elévation sans ordonnance, peu ajourée; deux niveaux : une porte en arc plein cintre et une fenêtre au premier niveau; une fenêtre au deuxième. Corniche à modillons régissant sur les quatre murs.

- Elévation Nord.

Elévation sans ordonnance, très peu ajourée; seules sont ajourées les façades latérales du corps (B) et la façade Nord du corps (D).

- Elévation latérale Est (corps A).

Mur-pignon aveugle.

- Elévation latérale Ouest (corps C).

Mur-gouttereau aveugle.

5- COMBLES ET COUVERTURES

Toiture

Corps (A) : toit à deux versants,
pignons couverts,
deux souches de cheminée.

Corps (B) : toit à deux versants pénétrant.

Le toit du corps (A) : pignon couvert,
↑ souche de cheminée.

Corps (C) : toit à deux versants et croupes, égoût
retroussé,
souche de cheminée sur mur Ouest.

Corps (D) : toit en appentis, prolongeant le versant
Nord du toit du corps (A).

Tour d'escalier passe en hors-oeuvre au-dessus des
toitures, elle est couverte d'un toit en poivrière à égoût retroussé.

Charpente

Corps (A) et (B). Ferme à arbalétriers, entrant re-
troussé et poinçon; contreventement par des liens.

Tour d'escalier, charpente sur deux niveaux d'enrayure.

Corps (C); deux fermes (cf. photo); arbalétriers, deux entrants retroussés superposés avec aisseliers, jambettes, coyaux; contre-ventement par faitage, trois cours de pannes latérales, entretoises.

6- DISTRIBUTION INTERIEURE

Le manoir a perdu sa fonction d'habitation; il est utilisé comme débarras, cellier et grenier (à l'étage).

Au rez-de-chaussée, chaque corps de bâtiment possède un accès direct à l'extérieur. L'étage des différents corps est desservi par la tourelle qui distribue directement les corps (A), (B) et (D); l'étage du corps (B) est desservi indirectement par le comble du corps (D).

Corps (A).

- Rez-de-chaussée. A l'Est du mur de refend, grande pièce divisée par une cloison de bois moderne, isolant une cuisine avec cheminée (cf. sous-dossier), éclairée au Sud par une fenêtre ébrasée à bancs latéraux en pierre, et un couloir ouvrant sur la cour, sur la pièce Ouest, sur la tour d'escalier et sur le corps (B). A l'Ouest du mur de refend, pièce (actuellement débarras), porte au Sud ouvrant sur la cour, porte au Nord sur corps (D), cheminée sur mur Ouest.

- Etage. Deux pièces desservies chacune directement par la tour d'escalier; une porte dans le refend est murée.

Pièce Est.

Sol de terre battue sur lattis.

- * mur Sud : deux fenêtres, dont l'une à banc d'appui.
- * mur Est : une cheminée (cf. sous-dossier).
- * mur Nord : une porte murée chanfreinée donnant sur le bâtiment (B).

Pièce Ouest

Actuellement grenier à blé.

- * mur Sud : une fenêtre identique à celle de la pièce E.
- * mur Ouest : emplacement d'une cheminée obturée par la hotte de la cheminée du rez-de-chaussée.
- * mur Nord : porte murée moulurée d'un cavet et piédroit à ressaut.

- Cage d'escalier. Cage de plan circulaire, contenant un escalier en pierre, en vis sans jour; marches monolithes portant noyau, à revers délardé, deux révolutions.

Corps (B)

- Rez-de-chaussée (actuellement cellier); pièce unique.

Sol de terre battue. Plafond à solives.

* mur Sud et mur Est : porte rectangulaire à linteau de bois.

* mur Nord : une cheminée encadrée de deux niches rectangulaires feuillurées.

* mur Ouest : une petite fenêtre rectangulaire profondément ébrasée, à linteau de bois; une ouverture murée, en arc plein cintre reposant sur des corbeaux moulurés en cavet.

- Etage (actuellement débarras); pièce unique.

Plafond à solives.

* mur Sud: une porte rectangulaire.

* mur Est : petite fenêtre ébrasée à linteau de bois.

* mur Nord : une cheminée.

* mur Ouest : une haute fenêtre rectangulaire ébrasée avec linteau de bois et bancs de granite latéraux.

Corps (C)

- Rez-de-chaussée (actuellement débarras); pièce unique.

Sol de terre battue; plafond à solives.

* mur Sud : une porte rectangulaire et une fenêtre ébrasée.

* mur Est aveugle.

* mur Nord : porte rectangulaire à linteau de bois.

* mur Ouest : une cheminée (cf. sous-dossier).

- Etage, pièce unique (actuellement sans usage).

Sol de petits carreaux de terre cuite. Plafond à solives et poutres peintes en rouge. Murs crépis.

- * mur Nord : une porte rectangulaire.
- * mur Ouest : une cheminée et une fenêtre ébrasée.
- * mur Sud : une fenêtre haute en arc déprimé.

Corps (D)

- Rez-de-chaussée, pièce unique (actuellement cellier).

Sol de terre battue. Plafond à solives et poutres.

* mur Nord : accès de l'extérieur par une porte ébrasée rectangulaire et cinq marches de granite. Une meurtrière et une petite fenêtre.

* mur Sud : sept corbeaux supportant les poutres.

Une porte chanfreinée en arc plein cintre donne accès au rez-de-chaussée du bâtiment C.

Au niveau du 3ème corbeau, trace de reprise verticale. Une meurtrière moulurée en cavet flanque une porte rectangulaire à linteau de bois donnant accès au bâtiment (A).

- Etage.

L'accès à l'étage se fait par une échelle de bois. A l'angle Sud-Est, une porte rectangulaire donne accès à la tourelle.

* mur Nord : deux ouvertures.

* mur Ouest : une ouverture murée.

* mur Sud : une porte murée, en arc plein cintre, ouvrant sur l'étage du corps (C).

IV. DOCUMENTATION

- A.D. 56 - Notes du Halgouët.
- A.D. 56 - Dictionnaire des Terres Nobles du Morbihan, par Galles.
- GALLES - Les arrière-fiefs de la seigneurie de GUÉMENE dans Bull. Soc. Polym. Morbihan. 1867 - p. 125 - 133.

III. NOTE DE SYNTHESE

Edifice hétérogène non daté, construit en trois campagnes, lesquelles sont mises en évidence par les reprises et collages : le corps (C) vient se coller sur le pignon Ouest du corps principal (A); le corps (D) vient se coller d'une part sur le mur Ouest du corps (B), d'autre part sur le mur Nord du corps (C). Les deux corps (A) et (B) sont contemporains. Les différentes campagnes se succèdent donc comme suit :

- Première campagne : corps de bâtiment (A) et (B).

L'identité des cheminées (01) et (03), la présence dans les deux corps de fenêtres à bancs latéraux, confirment que ces deux corps sont contemporains, ce qui donnait un bâtiment à deux corps en équerre avec tourelle d'escalier dans oeuvre à l'aisselle Nord-Ouest.

L'élévation Sud avec fenêtres à meneau et traverse de pierre indique une construction du 16^e siècle.

- Deuxième campagne : corps de bâtiment (C).

Le décor de la corniche, la toiture à croupes datent cette campagne du 17^e siècle. "Du Halgouët le précise pavillon Louis XIII".

- Troisième campagne : corps de bâtiment (D).

L'absence d'élément caractéristique rend difficile la datation de ce corps, postérieur aux précédents.



Historique

- 1437 : Aveu de Jean le Courhin, sieur de Kerduel, pour ce manoir à Charles de Rohan, sire de Guémené; c'est un arrière-fief de la seigneurie de Guémené.

- 1522 : Le sieur de Kerduel est Arthur le Courhin qui, plus tard, épouse Marie de Coeteven, dame de Gilliado.

- 2e moitié du XVIIe s. : Décès d'Arthur le Courhin et remariage de sa veuve avec un d'Outreville; la construction du manoir (partie 1) date peut-être de cette époque.

- 1589 : Décès de Marie de Coeteven qui laisse le manoir à son fils Louis d'Outreville.

- XVIIe. s. : Propriétaires : Jean de Perenno, neveu de Louis d'Outreville;
Gilles de Perenno;
Louis de Perenno;
Jeanne de Perenno.

- Ils sont auteurs des augmentations (parties 2 et 3).

- 1689 : Jeanne de Perenno était l'épouse de Pierre le Vicomte dont le fils sera propriétaire jusqu'en 1757.

D'après GALLES M.-L.
in B.S.P.M., 1867, p. 129.

56 LIGNOL - Le Manoir de Kerduel.

Le manoir a été construit en trois étapes selon un procédé d'enveloppement des parties anciennes.

La première partie, très vraisemblablement attribuable à la veuve d'Arthur le Courhin remariée à un d'Outreville, date de la seconde moitié du XVI^e siècle; le plan est composé d'un logis rectangulaire avec étage carré, aile en retour et escalier en vis hors oeuvre dans l'angle; les baies à croisée comportent des coussièges. *damier*

Au XVII^e siècle, à l'époque de la famille Perenno, fut ajouté un pavillon avec toit en croupe au bout du corps principal.

Ultérieurement, on construisit un appentis enveloppant l'escalier et rendant la pièce centrale aveugle.

Malgré ces adjonctions, le manoir est resté homogène et présente une qualité architecturale certaine.

lym

Roger Barrié,
conservateur régional
de l'Inventaire Général.

dec. 1987

① = 1520 H. L. J.

② XVII^e s. 1^{er} 1/2 a) pavillon
e) fermette

Chronologie des campagnes de construction

La réformation de 1427 signale « le manoir de Kerdual à Jean de Coerhan » avec en marge, un nota : « voir le lieu quel temoings déposent qu'il a été exempt et n'est point manoir ».

C'est Jean le Courhin, fils du précédent qui certainement est à l'origine de la construction actuelle. Les montres de 1477 et 1481 mentionnent en effet ce personnage qui est « de la maison du sire de Guéméné », c'est-à-dire Louis II de Rohan qui à l'époque fait agrandir le château de Guéméné. Cet office lui apporte une aisance qui lui permet la construction de son logis. En effet, la réformation de la noblesse de 1516 signale « le manoir de Kerdual a Loys le Courhin exempt depuis que Jean le Courhin ayeul dud. Loys commença à édifier et demoure ».

Des années 1480 date la structure en T renversé du logis : salle associée à un cellier (?) en façade, puisqu'à l'origine non chauffé, avec cuisine dans l'aile en retour. Ce plan très prisé des proches du milieu ducal connaît une grande fortune tout au long du XV^e siècle. Les parois très minces de la tour d'escalier prouvent qu'elle était dès l'origine totalement englobée dans la construction : l'appentis, plus tard reconstruit, était donc contemporain du manoir en T, ce que prouve à la fois la porte d'accès à partir de la cuisine, et celle à linteau sur coussinet dans la chambre médiane (aujourd'hui) qui donnait accès à des latrines. A l'étage, les trois chambres surmontant les pièces du rez-de-chaussée étaient peut-être ouvertes sous charpente vu la qualité de cette dernière. Il manquerait alors des liens courbes entre les arbalétriers et l'entrait.

Au XVI^e siècle, la chambre Est fut divisée, par adjonction d'une cloison dont la trace se devine sur une poutre : c'est à cette date que fut créée la petite fenêtre sud à appui saillant.

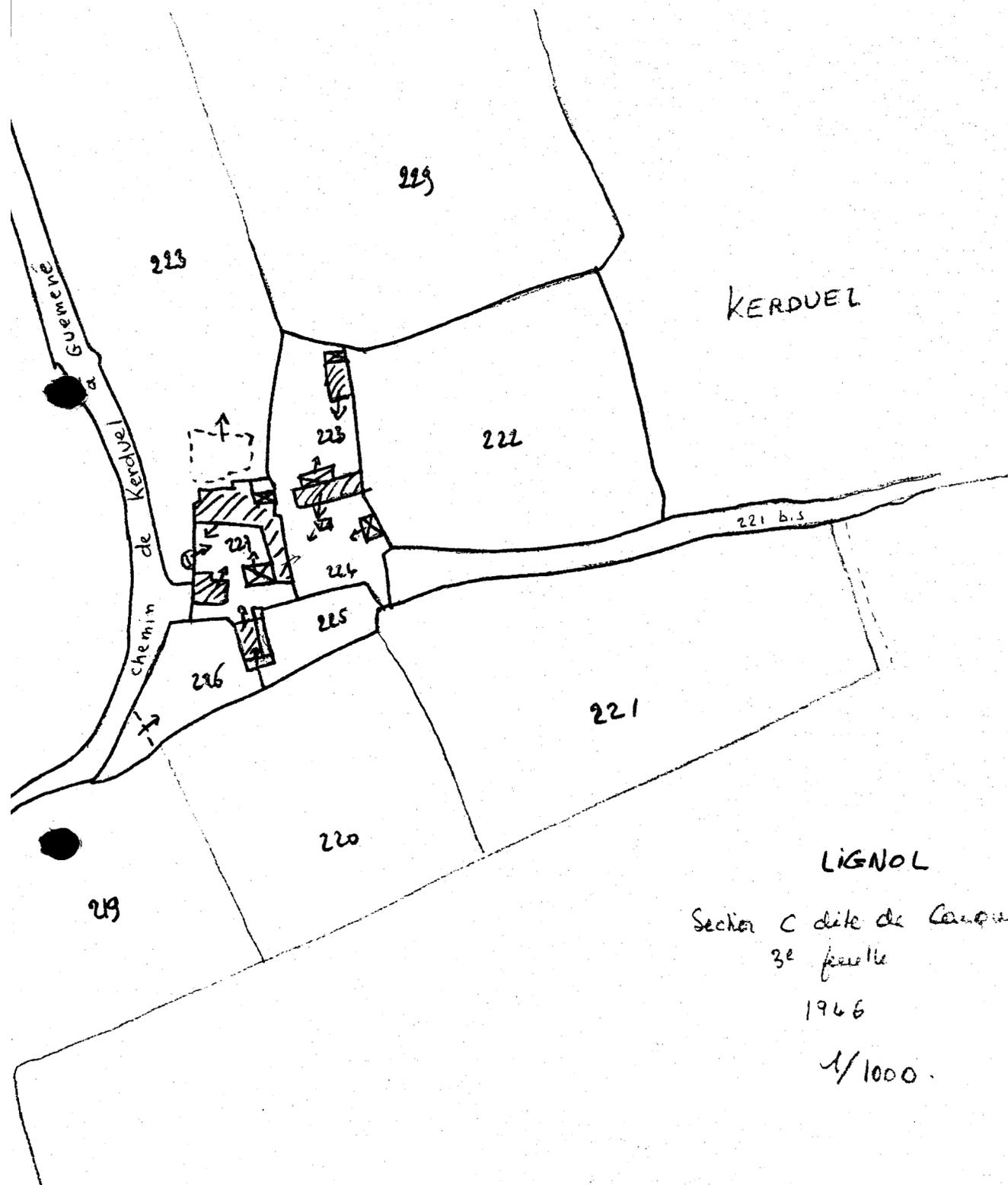
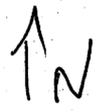
Au XVII^e siècle, on décide d'agrandir le manoir d'un corps de logis vers l'ouest, à l'initiative de la famille de Perenno propriétaire, probablement la même famille qu'à Penvern en Persquen. Dans la chambre seigneuriale à l'étage, on intégra la cheminée antérieurement située dans la chambre médiane. On ajoute également une cheminée dans la partie cellier au rez-de-chaussée.

L'appentis fut probablement reconstruit plusieurs fois : les corbeaux de pierre saillants du mur nord correspondent plutôt à un plancher établi au XVII^e s., différent du niveau du comble de l'appentis au XV^e siècle (voir le niveau de la porte de la chambre médiane). Celui qui subsiste aujourd'hui date du XIX^e siècle.



Février 2000

Catherine TOSKER
Conservateur à l'Inventaire Général



LIGNOL
Section C dite de Campour
3^e feuille
1966
1/1000.

56 Lignol

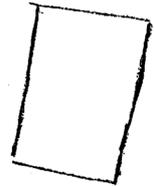
KERDUEL

Démence

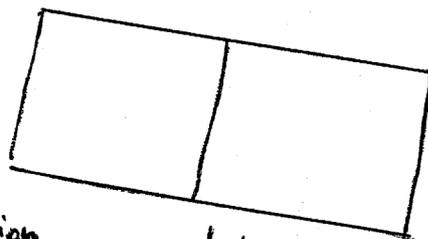
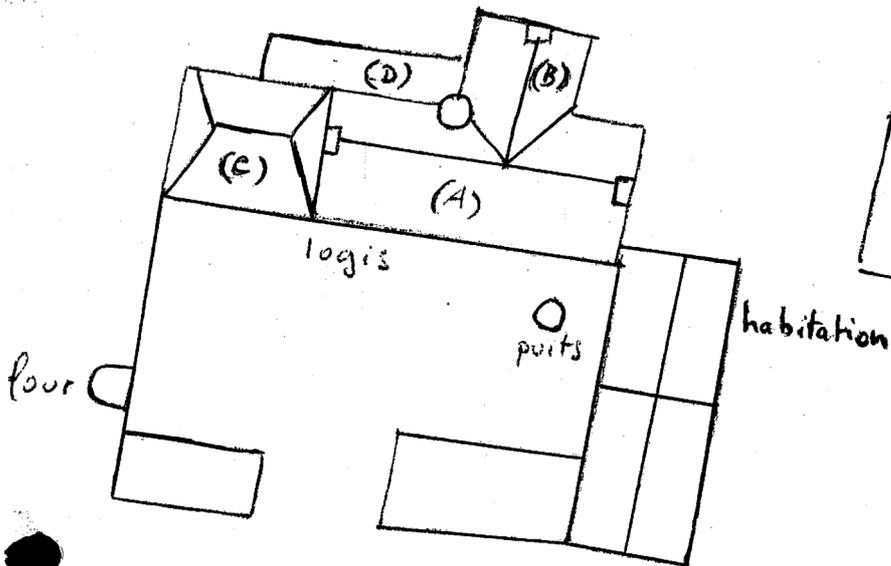
Mansio.



plan. mansio.



remise (1799)



habitation
moderne

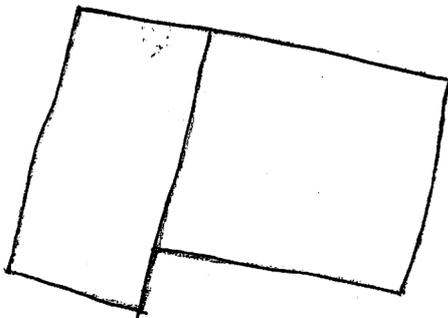


TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- Plan du rez-de-chaussée.
- Plan de l'étage.

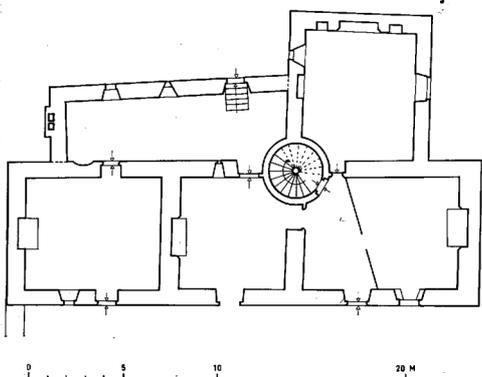
LIGNOL 56

MANOIR DE Kerduel

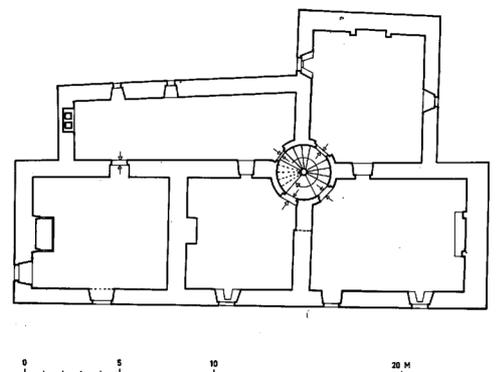
Plan au sol et plan de l'étage

Cliché DAGORN

78.56.29 P



REZ DE CHAUSSÉE



PREMIER ÉTAGE

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

| | |
|--|--------------|
| 1- Vue aérienne prise du Sud | 69.56.696 VR |
| 2- " " " du Sud-Est | 69.56.697 VR |
| 3- " " " du Sud | 69.56.698 VR |
| 4- " " " du Sud-Ouest | 69.56.700 VR |
| 5- " " " du Sud-Est | 69.56.693 VR |
| 6- " " " de l'Ouest | 69.56.695 VR |
| 7- " " " du Nord | 69.56.699 VR |
| 8- " " " de l'Est | 69.56.694 VR |
| 9- Façade Sud, vue générale | 67.56.832 V |
| 10- Vue générale Nord-Ouest | 67.56.834 V |
| 11- " " Nord | 67.56.833 V |
| 12- Bâtiment A, rez-de-chaussée, pièce Est | 67.56.838 V |
| 13- " escalier | 67.56.837 V |
| 14- Bâtiment C, pièce de l'étage | 67.56.839 V |
| 15- " charpente, vue générale | 67.56.835 V |
| 16- Statues (fragments) | 67.56.836 V |

LIGNOL 56

HAMEAU DE KERDUEL

Vue de situation
prise du Sud

Cliché G.A.L.A.T

69.56.696 VR



LIGNOL 56

HAMEAU DE KERDUEL

Vue générale prise du Sud-Est

Cliché G.A.L.A.T

69.56.697 VR



LIGNOL 56

HAMEAU DE KERDUEL

Vue générale prise du Sud

Cliché G.A.L.A.T

69.56.698 VR



LIGNOL 56

HAMEAU DE KERDUEL

Vue générale prise du Sud-Ouest

Cliché G.A.L.A.T

69.56.700 VR



LIGNOL 56

HAMEAU DE KERDUEL

Vue générale prise du Sud

Cliché G.A.L.A.T

69.56.693 VR



LIGNOL 56

HAMEAU DE KERDUEL

Vue générale prise de l'Ouest

Cliché G.A.L.A.T

69.56.695 VR



LIGNOL 56

HAMEAU DE KERDUEL

Vue générale prise du Nord

Cliché G.A.L.A.T

69.56.699 VR



LIGNOL 56

HAMEAU DE KERDUEL

Vue générale prise de l'Est

Cliché G.A.L.A.T

69.56.694 VR



LIGNOL

KERDUEL

Manoir

Façade principale

Cliché DAGORN

67.56.832 V

Etat 1999 : en place, très bien restauré



LIGNOL

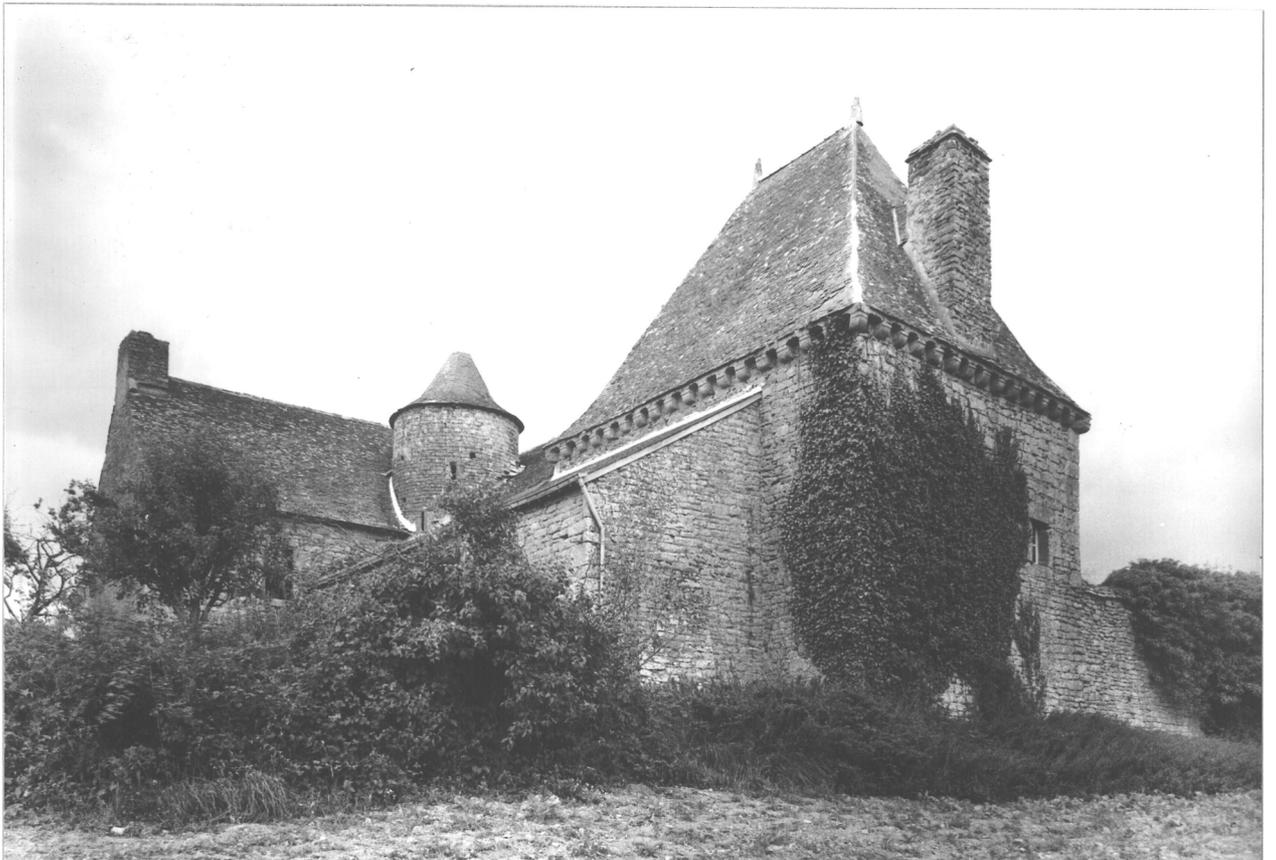
KERDUEL

Manoir

Façade ouest

Cliché DAGORN

67.56.834 V



LIGNOL

KERDUEL

Manoir

Façade nord

Cliché DAGORN

67.56.833 V



LIGNOL

KERDUEL

Manoir

Couloir du rez-de-chaussée

Lattes du plafond

Cliché DAGORN

67.56.838 V



LIGNOL

KERDUEL

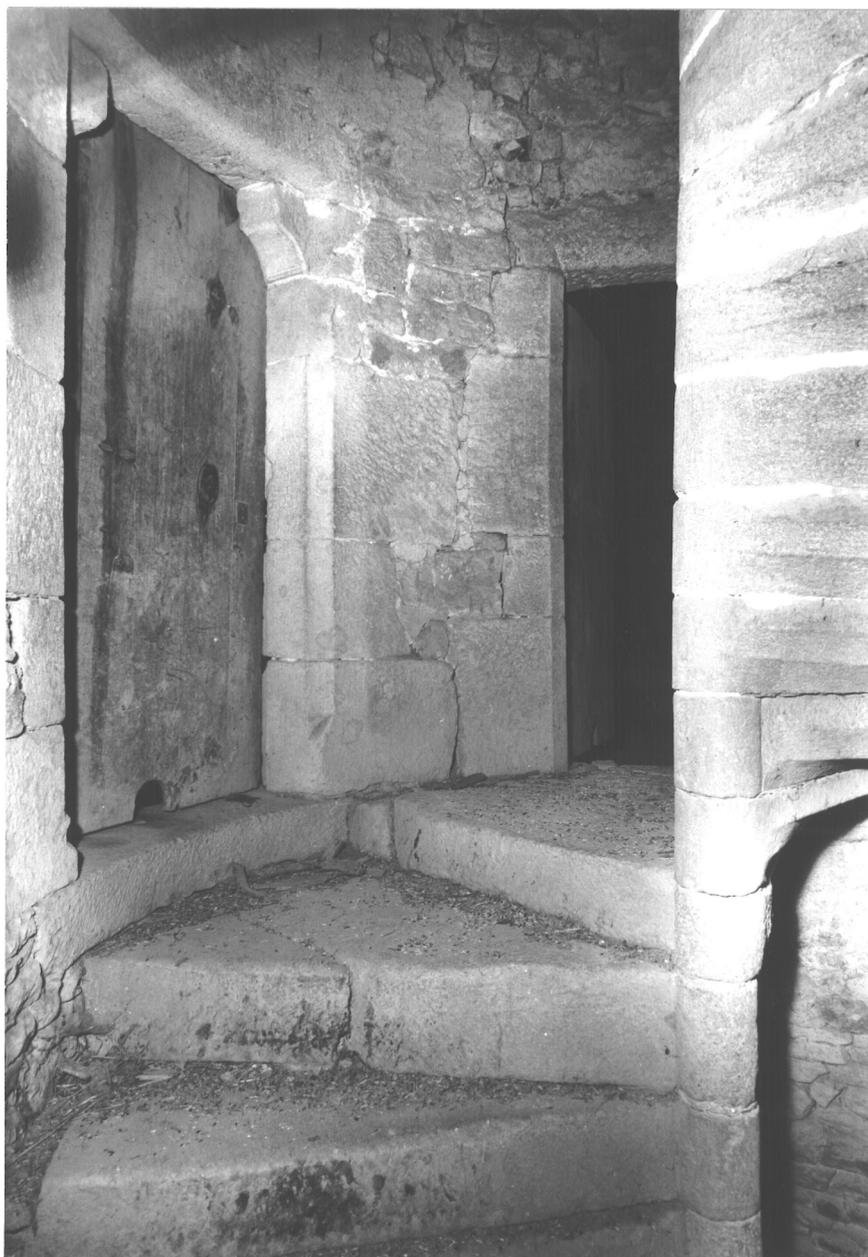
Manoir

Escalier à vis

Portes d'accès aux pièces
del'étage

Cliché DAGORN

67.56.837 V



LIGNOL

KERDUEL

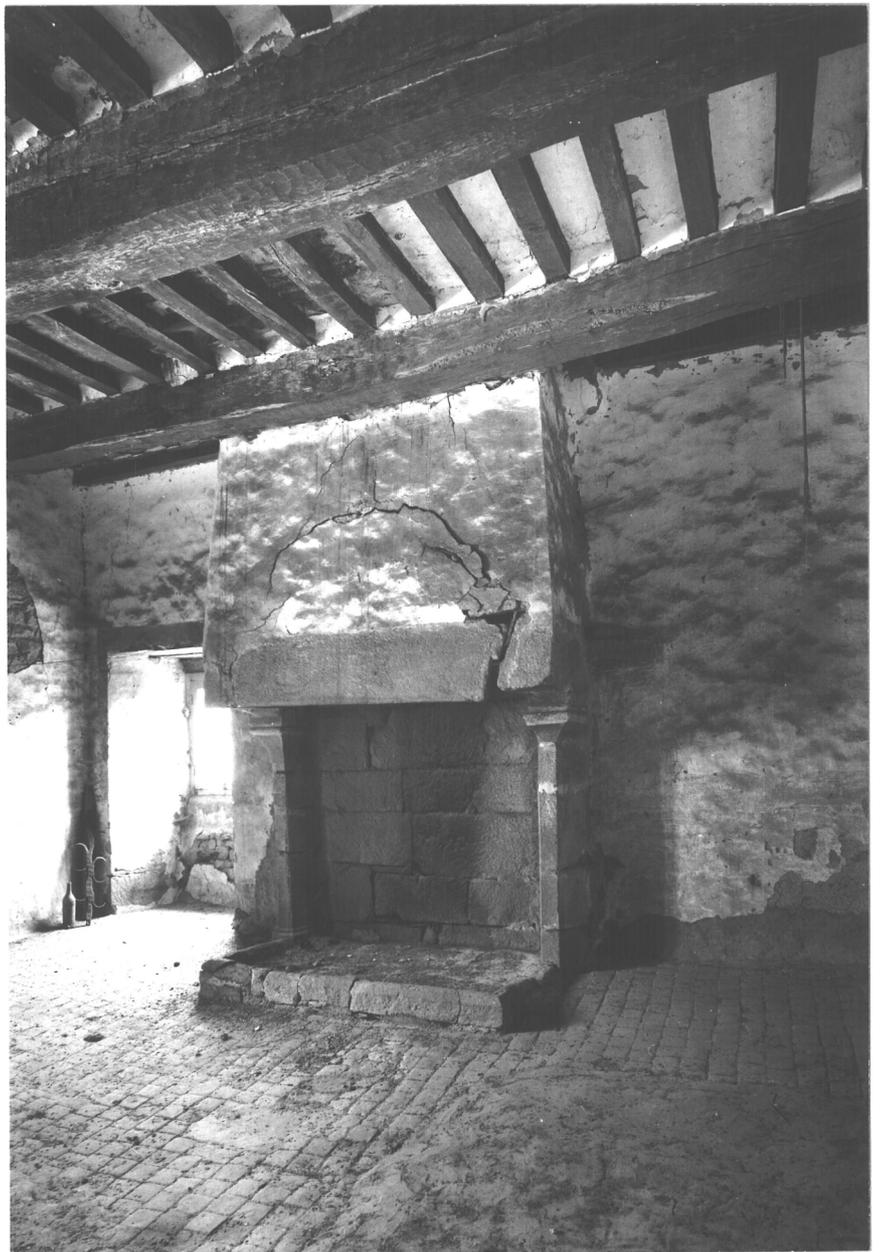
Manoir

Chambre des Seigneurs

Cheminée (étage)

Cliché DAGORN

67.56.839 V



LIGNOL

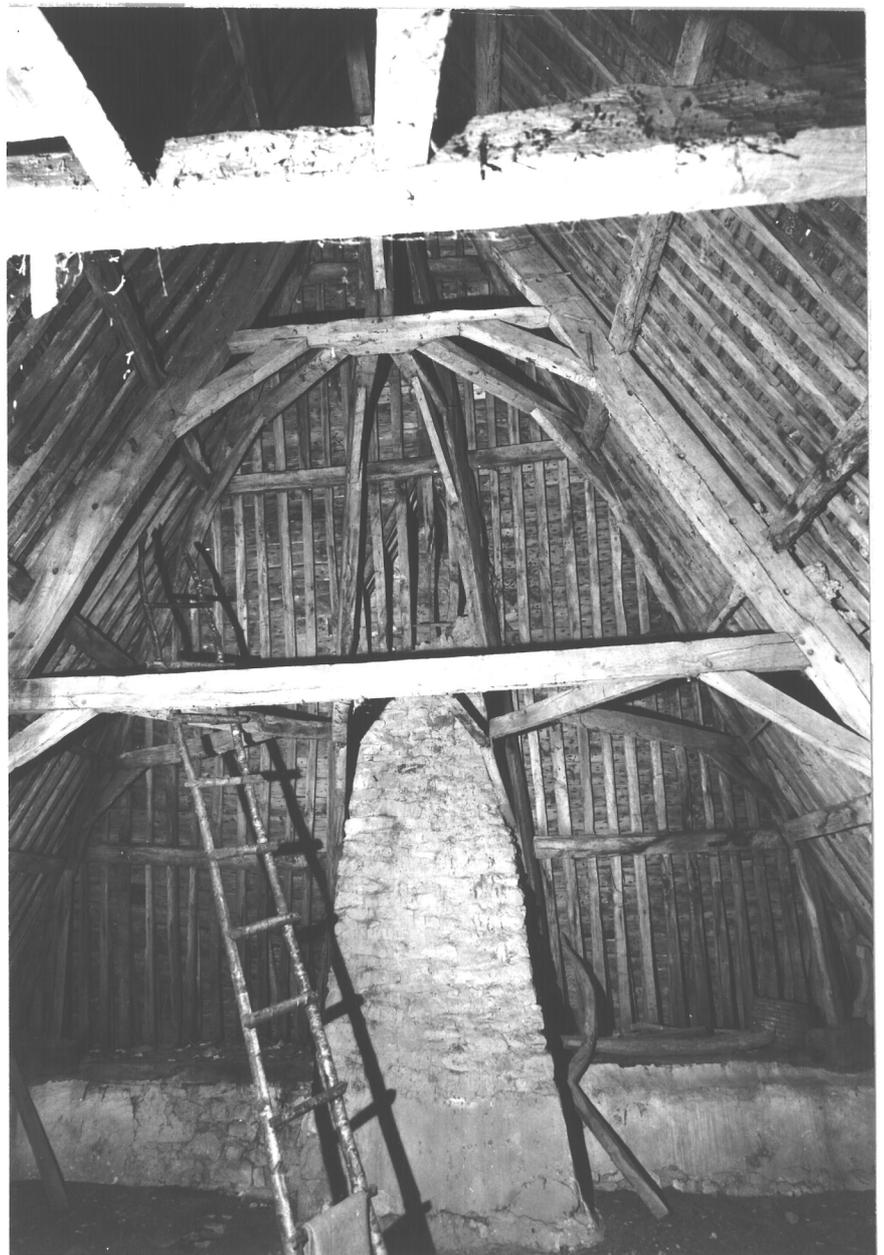
KERDUEL

Manoir

Charpente

Cliché DAGORN

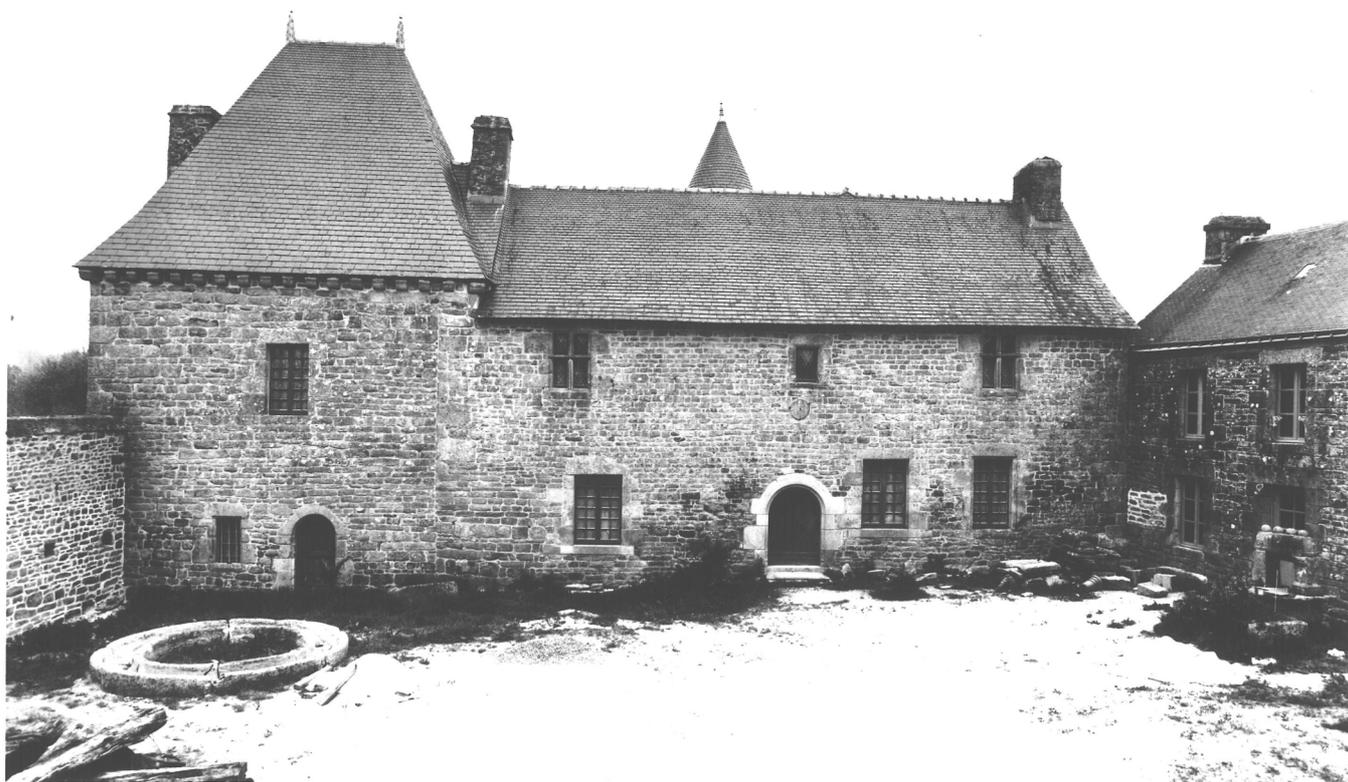
67.56.835 V



Vue générale, élévation Sud.

Phot. Inv. B. Bègne

005600365X



Vue partielle de la cour, four à pain.

Phot. Inv. B. Bègne

005600366X



Vue intérieure de la pièce Ouest, cheminée.

Phot. Inv. B. Bègne

005600107X



Vue intérieure, portes de distribution : escalier – cuisine.

005600106X





Vue intérieure, cuisine, Sud.

Phot. Inv. B. Bègne

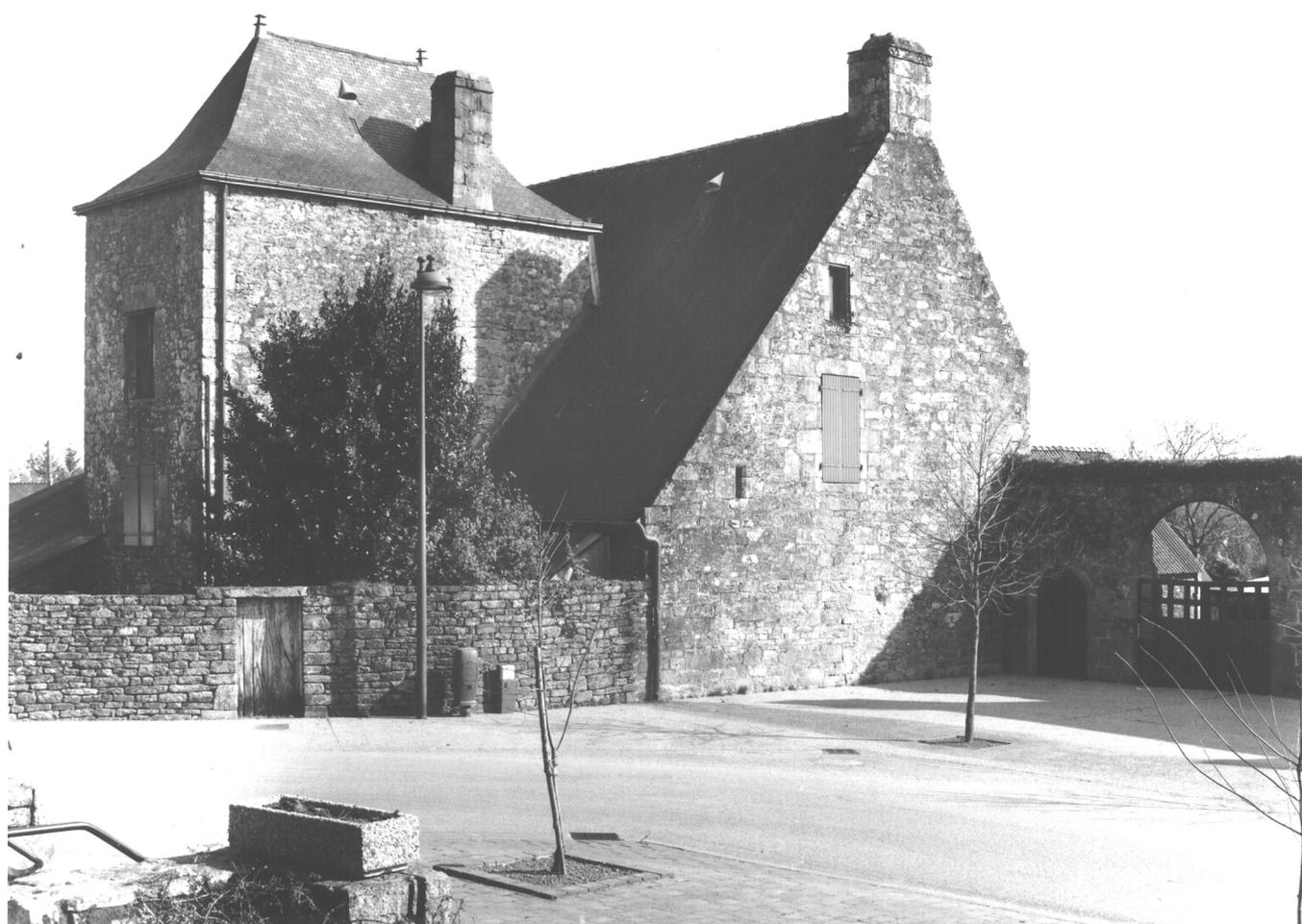
005600104X



Vue générale.

Phot. Inv. B. Bègne

005600159X



56

LIGNOL

KERDUEL
DEMEURE

35.01

PUTIS

38.09

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

LOCALISATION : Manoir de KERDUEL

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X

Y

Cadastre Ancien : année Section Parcelle

Revisé : année Section Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : dans la cour

PROPRIÉTAIRE : Nom Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le Novembre 1974

Par J.P. DUCOURET

Qualité Rédacteur

Revu le

Par

Qualité

Puits, en granite, de plan circulaire, à margelle monolithe; mécanisme sous linteau monolithe portant deux inscriptions :

- ISABELLE LE BAIL
COLAS GUILLAUME

- PIERRE LE BAIL
1838

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

LOCALISATION : Manoir de KERDUEL

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle

Revisé : année Section Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE :

| | | |
|----|--------|----------------------|
| 01 | bât. A | - R.de.C., mur Est |
| 02 | - A | - - mur Ouest |
| 03 | - B | - - mur Nord |
| 04 | - A | - Etage, mur Est |
| 05 | - A | - - mur Ouest |
| 06 | - B | - - mur Nord |
| 07 | - C | - R.de.C., mur Ouest |
| 08 | - C | - Etage, mur Ouest |

PROPRIÉTAIRE : Ncm Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 7.1967

Par BOISSE-PAVIS-HERMON

Qualité Enquêteurs

Revu le 11.1974

Par J.P. DUCOURET

Qualité Rédacteur

DESCRIPTION01 - Bâtiment A - Rez-de-chaussée, mur Est.

Type incorporé, en granite, piédroits chanfreinés, consoles en double talon, linteau monolithe, hotte avec arc de décharge saillant.

Dimensions : H. 1, 75m - l. 2, 60m

02 - Bâtiment A - Rez-de-chaussée, mur Ouest.

Type incorporé, en granite, piédroits chanfreinés, consoles en quart de rond, linteau monolithe.

Dimensions : H. 1, 70m - l. 1, 90m.

03 - Bâtiment B - Rez-de-chaussée - mur Nord.

Type incorporé, en granite, piédroits chanfreinés, consoles en double talon, linteau monolithe, hotte en arc de décharge saillant.

Dimensions : H. 1, 30m - l. 2, 50m.

04 - Bâtiment A - Etage, mur Est.

Type adossé; en granite, piédroits sculptés en pilastres à base et chapiteau, linteau monolithe à crossette.

Dimensions : H. 1, 70m - l. 2, 40m.

05 - Bâtiment A - Etage, mur Ouest.

Type adossé, détruite, vestiges : deux sommiers à crossettes.

Dimensions : H. 1, 75m - l. 1, 90m.

06 - Bâtiment B - Etage, mur Nord.

Type adossé, en granite, piédroits identiques à ceux de la cheminée 04, linteau monolithe.

Dimensions : H. 1, 20m - l. 2, 10m.

07 - Bâtiment C - Rez-de-chaussée, mur Ouest

Type incorporé, en bois et granite, piédroits à arêtes arrondies, consoles de bois en quart de rond, linteau de bois.

Dimensions : H. 1, 70m - l. 2m

08 - Bâtiment (C) - Etage, mur Ouest (cf. photo).

Type adossé, en granite, piédroits à chapiteau en pyramide renversée, consoles peu développées, linteau monolithe à crossettes, arc de décharge.

Dimensions : H. 1, 65m - l. 2m.